

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES**  
**MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID**

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 17 décembre 2020 à 19 h 00. Compte tenu de l'arrêté ministériel en vigueur en raison de la crise de la COVID-19, la séance se déroule en l'absence du public et les membres du conseil sont réunis par un système de vidéoconférence.

**SONT PRÉSENTS**

Kathy Poulin	Mairesse
Jean-François Giasson	Conseiller, district 1
Dominique Forget	Conseillère, district 2
Mathieu Bouthillette	Conseiller, district 3
Guy Séguin	Conseiller, district 4
Carl De Montigny	Conseiller, district 5
Manon Paquin	Conseillère, district 6

formant quorum sous la présidence de la mairesse Kathy Poulin.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

Sophie Charpentier	Directrice générale et secrétaire-trésorière
Carl Lebel	Directeur du service juridique

\*\*\*\*\*

- 1 Ouverture de la séance et vérification du quorum
  - 1.1 Constatation de la régularité de la séance du conseil
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance
  - 1.3 Période de questions spécifiques à l'ordre du jour
- 2 Période spéciale de réponses — Budget 2021 et PTI
- 3 Direction générale et ressources humaines
  - 3.1 Offre d'achat - Lots 2 993 488 à 2 993 503, 1er rang de Doncaster
  - 3.2 Création de poste — Adjoint(e) à la direction générale
- 4 Travaux publics
  - 4.1 Modification de la résolution 2020-12-350 et entente — Rue de la Gillespie
- 5 Règlements
  - 5.1 Adoption — Règlement 729-2021 établissant la taxation, la tarification et les compensations pour l'année 2021
- 6 Varia
  - 6.1 Nomination — Maire suppléant 2021
  - 6.2 Nomination — Substitut - MRC des Laurentides
- 7 Levée de la séance

## **1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Après vérification du quorum, la mairesse, Kathy Poulin, ouvre la séance à 19h00.

### **1.1 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Puisque tous les membres du conseil municipal sont présents, le conseil municipal n'a pas à constater que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres, tel que requis par la Loi.

Chacun des membres du conseil municipal renonce à l'avis de convocation.

### **1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Manon Paquin

et résolu à l'unanimité

**D'AJOUTER** le point suivant :

- 4.1 — Modification de la résolution 2020-12-350 et entente — Rue de la Gillespie

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 décembre 2020, ainsi modifié, considérant que tous les conseillers sont présents et renoncent au préavis prévu par la Loi.

**ADOPTÉE**

### **1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR**

Compte tenu de l'arrêté ministériel en vigueur en raison de la crise de la COVID-19, la séance se déroule en l'absence du public et tous les membres du conseil municipal sont réunis par un système de vidéoconférence. La période de questions concernant l'ordre du jour n'a pas lieu.

## **2 PÉRIODE SPÉCIALE DE RÉPONSES - BUDGET 2021 ET PTI**

La mairesse répond aux questions posées par le public antérieurement concernant le budget 2021 et le plan triennal des immobilisations 2021-2022-2023, et ce conformément à l'avis public du 7 décembre 2020.

### **3 DIRECTION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES**

#### **3.1 OFFRE D'ACHAT - LOTS 2 993 488 À 2 993 503, 1ER RANG DE DONCASTER**

**ATTENDU** la volonté de la Municipalité de préserver les milieux naturels et humides ;

**ATTENDU** l'apport financier et stratégique du Club de plein air de Val-David et d'un philanthrope pour faire l'acquisition de tels milieux ;

**ATTENDU** l'offre d'achat pour les lots 2 993 488 à 2 993 503 situés dans le secteur du 1er rang de Doncaster, datée du 9 décembre 2020, pour un montant de 100 000 \$, plus taxes, dont un montant d'environ 40 000 \$ est assumé par la Municipalité ;

**ATTENDU QUE** cette offre d'achat est conditionnelle à l'évaluation de la valeur marchande du terrain.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Carl De Montigny

et résolu à l'unanimité

**DE RATIFIER** l'offre d'achat acceptée en date du 9 décembre 2020 ;

**DE MANDATER** la firme d'évaluation Serge Lavoie inc. pour procéder à l'évaluation de la valeur marchande des terrains ;

**D'AUTORISER** une dépense de 2 000,00 \$, plus taxes, à même le Fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, pour procéder à l'évaluation des terrains.

**ADOPTÉE**

#### **3.2 CRÉATION DE POSTE — ADJOINT(E) À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**ATTENDU** l'évaluation des besoins de l'organisation en ressources humaines ;

**ATTENDU** le projet de description de tâches et de grille salariale ;

**ATTENDU** l'approbation du syndicat des cols blancs.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Dominique Forget

et résolu à l'unanimité

**DE CRÉER** le poste d'adjoint(e) à la direction générale, à même l'accréditation des cols blancs.

**ADOPTÉE**

#### **4 TRAVAUX PUBLICS**

##### **4.1 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2020-12-350 ET ENTENTE — RUE DE LA GILLESPIE — AJOUTÉ SÉANCE TENANTE**

**ATTENDU** l'entente selon le règlement 618 relative au financement et à l'exécution de travaux municipaux (ci-après « l'entente ») entre Dominic Asselin et Daniel Asselin (ci-après « les promoteurs ») et la Municipalité en date du 9 avril 2019 prévoyant la construction de la rue de la Gillespie et la prolongation du réseau d'aqueduc par les promoteurs ;

**ATTENDU** la résolution 2020-12-350 prévoyant l'acceptation de ces travaux conditionnellement à la vérification de la conformité de ceux-ci ;

**ATTENDU QUE** des travaux correctifs mineurs sont nécessaires et que ces travaux ne peuvent être réalisés en hiver ;

**ATTENDU** le projet d'entente entre la Municipalité et les promoteurs pour l'exécution de ces travaux daté du 17 décembre 2020.

##### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Jean-François Giasson

et résolu à l'unanimité

**DE CONFIRMER** la conformité des travaux à la satisfaction de la Municipalité prévue à la résolution 2020-12-350, conditionnellement à la signature du projet d'entente ;

**D'AUTORISER** la mairesse ou le maire suppléant et la directrice générale ou le directeur de la trésorerie à signer le projet d'entente.

**ADOPTÉE**

## **5 RÈGLEMENTS**

### **5.1 ADOPTION — RÈGLEMENT 729-2021 ÉTABLISSANT LA TAXATION, LA TARIFICATION ET LES COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2021**

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné lors de la séance extraordinaire du 15 décembre 2020 débutant à 19h30 et que le projet de règlement numéro 729-2021 a été déposé et adopté au même moment ;

**ATTENDU QU'**aucune modification n'a été apportée au projet de règlement.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Mathieu Bouthillette

et résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** le règlement numéro 729-2021 établissant la taxation, la tarification et les compensations pour l'année 2021.

**ADOPTÉE**

## **6 VARIA**

### **6.1 NOMINATION — MAIRE SUPPLÉANT 2021**

**ATTENDU** l'article 116 du *Code municipal du Québec* accordant au conseil le pouvoir de désigner un maire suppléant ou une mairesse suppléante pour une période donnée.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Guy Séguin

et résolu à l'unanimité

**DE NOMMER** Carl De Montigny à titre de maire suppléant pour l'année civile 2021.

**ADOPTÉE**

### **6.2 NOMINATION — SUBSTITUT - MRC DES LAURENTIDES**

**ATTENDU QUE** la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* mentionne qu'en cas d'absence, d'empêchement, de refus d'agir ou de vacance de son poste, la mairesse est remplacée au conseil de la MRC des Laurentides par un substitut désigné par le conseil.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Guy Séguin

et résolu à l'unanimité

**DE NOMMER** Carl De Montigny en tant que substitut de la mairesse au conseil de la MRC des Laurentides pour l'année civile 2021.

**ADOPTÉE**

## **7 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la mairesse Kathy Poulin

et résolu à l'unanimité

**DE LEVER** la séance extraordinaire du 17 décembre 2020 à 19h20.

**ADOPTÉE**

(Signé Kathy Poulin)

(Signé Sophie Charpentier)

---

**Kathy Poulin**  
**Mairesse et présidente d'assemblée**

---

**Sophie Charpentier**  
**Directrice générale et secrétaire-trésorière**